



**Me Lionel PERRIN,**  
**président de Notaires de France**  
**Syndicat national des notaires**

# L'AUTORITÉ DU NOTARIAT !

Il convenait pour le Syndicat National des Notaires de s'interroger sur les prérogatives du notaire en tant qu'autorité publique. Les deux contributions importantes que vous trouverez dans cette livraison de Ventôse vous permettront d'y voir plus clair.

Remercions d'emblée leurs auteurs, le Professeur Gilles Dumont, qui enseigne le droit public à l'Université de Paris Cité, et Monsieur Robert Korb, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes. Leur expertise nous a été fort précieuse !

Ce 55<sup>e</sup> congrès passé a été aussi pour nous le moment de nous interroger sur les limites de la dématérialisation, qui est venue renforcer les charges pesant sur les notaires. J'en veux pour preuve la multiplication de nos obligations de vigilance, obligations qui sont totalement annexes à la profession ; la fraude aux différents moyens de paiement qui nous sont offerts, ainsi qu'à nos clients, en est un exemple des plus frappants : la multiplication et le raffinement de cette délinquance dite astucieuse, avec des fraudes et des montages de plus en plus élaborés - qu'il est maintenant difficile de déjouer sans une attention redoublée... attention détournée de notre cœur de métier !

La volonté de « simplification » et l'informatique ont donc créé d'autres maux, qui viennent peser sur notre charge de travail ! Aucun choix ne nous est plus donné désormais, alors même que les moyens de contrôle ne sont pas assez développés. Beaucoup d'organismes notariaux ont ainsi été conçus pour nous permettre d'assurer au mieux notre mission d'intérêt général.

L'informatique, comme la mécanisation en son temps, est un bienfait, mais qui peut se retourner bien vite contre son créateur, si l'on n'y prend pas garde ! Nous ne pouvons donc que constater le manque de moyens devant cette « accélération du temps notarial » - l'impatience de la clientèle en témoigne-... La machine semble s'être emballée !

Le SNN, vous l'aurez compris, reste attentif à toutes ces questions, qui, elles aussi, sont désormais au cœur de l'exercice de notre si belle profession !

Bonne lecture !